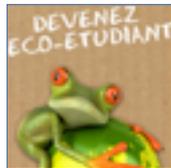




Universités & Territoires



sommaire n° 78 - 15/09/2011

2 Les étudiants en rattrapage éco-responsable • Les actus de l'AVUF. **3** Les schémas locaux d'enseignement supérieur. Analyse de Jean-Paul Domergue, Cabinet Sup'Conseil. **4** Entretien avec Jean-François Pin, Directeur général de l'Institut National du Développement Local (INDL). **5** Le programme du séminaire d'Agén sur les Schémas locaux d'enseignement supérieur. **6** Appel de président d'université : « Les Universités de territoire, acteurs majeurs d'un développement territorial pérenne » **7** Nouveau look : l'AFIJ change de logo. • Recrutement de service civique pour l'emploi des jeunes diplômés. **8** Compte-rendu de l'Université européenne de l'engagement. Extrait du blog Interfaces Compétences. **9** Colocations solidaires à Toulouse. **10** Les colocs en image. • Séminaire logement et territoire programmé au PUCA.

Territoires apprenants *par Nicolas Delesque, directeur de la publication*

Avec la prise d'autonomie progressive des universités, la question du rapport entre les établissements d'enseignement supérieur et leur territoire revient de toute évidence sur le devant de la scène comme l'atteste l'appel de président d'université (page 6). Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Cette question nous semble primordiale pour concevoir et élaborer intelligemment un projet. Une fois la question posée, tout le choix restent à faire, car il ne suffit pas de penser l'aménagement d'un territoire pour aboutir à un projet en phase avec les besoins économiques, sociaux et environnementaux des populations. De même, il ne suffit pas de convoquer des « grands noms » de l'urbanisme, de l'architecture ou de l'aménagement pour donner du corps à un projet.

La notion de projet de territoire revêt en elle-même les notions de changement, d'évolution, de maturation des espaces et de leurs interactions. L'élaboration de ces projets nécessite une approche ouverte, transversale qui, au-delà de la technicité, s'attache à faire converger avis et compétences diverses.

Combien aujourd'hui de projets prennent réellement en compte les évolutions programmées dans les politiques publiques, les évolutions sociologiques des habitants ou encore les défis économiques et écologiques ? Quels lieux et quels temps existent aujourd'hui pour des confrontations positives afin de comprendre, déterminer et partager l'objectif dudit projet ?

L'aménagement du territoire ne doit pas être confisqué par les seuls « spécialistes » car ils risquent d'accroître le fossé entre citoyen et décision politique.

La politique des schémas, qu'ils soient directeurs ou concertés, locaux ou régionaux (voir page 3, 4 et 5) est une démarche intéressante si elle ouvre des espaces de discussions, des processus d'élaboration, des moyens de communication qui permettent le recensement des points de vue et des attentes, des professionnels bien sûr, des usagers, c'est le minimum, mais aussi et surtout des citoyens.

La démarche proposée par les promoteurs des Kaps de l'Afev (voir page 9 et 10) à certaines collectivités qui souhaiteraient le développement de ce concept sur leur territoire va dans ce sens. Avant de se lancer dans tel ou tel projet en fonction des opportunités, des propositions ou des avis des uns ou des autres, le passage par l'élaboration d'un schéma d'intégration territoriale devra prendre en compte les avis et envies des étudiants, les attentes sociales des élus, les enjeux de développement des universités...

L'aménagement d'un territoire n'est pas neutre. Nos sociétés ont choisi une voie qui est celle de la connaissance. Si nous voulons entrer de plain-pied dans ce que nous appelons la société de la connaissance et éviter de répéter les échecs de la stratégie de Lisbonne, il est plus que temps de s'atteler à la création de véritables « Territoires apprenants ». ■



Directeur de publication : Nicolas Delesque • Édition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi philippe@campinchi.com - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur www.universites-territoires.fr • Création graphique : PCC stocker@crouitch.com • Rédaction : PCC, redaction@sarlpc.com, FP • Tél. : 0140331793 • Crédits photographiques : DR - Fotolia - PCC - • Iconographies des organisations citées • Comité éditorial : Daniel Lamar, Jean-Paul Domergue, Élise Rendaudin, Jérôme Sturla, François Rio • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



Initiatives

N'hésitez pas à nous faire connaître vos initiatives. A chaque fois que nous le pouvons, nous essayons d'en parler, qu'il s'agisse, par exemple dans ce numéro, de la semaine de sensibilisation des étudiants aux gestes éco-responsables, du prochain colloque de l'AVUF, à Montpellier, du changement de logo de l'AFIJ, de l'analyse de Philippe Queré d'Interface Compétences suite à l'Université Européenne de l'Engagement, des co-locations solidaires de l'Afev ou de différentes brèves sur les universités. Alors n'hésitez pas à nous informer !



Zoom

Les étudiants en rattrapage éco-responsable

Nous reproduisons des extraits d'un article paru dans le journal de l'ADEME (ADEME & VOUS N°47 - Juillet-Août 2011). Il s'agit du compte-rendu de la semaine consacrée à la sensibilisation des étudiants aux gestes éco-responsables, qui devrait s'étendre à 25 villes en décembre 2012.

L'initiative est inédite en France. Du 6 au 10 décembre 2010 s'est tenue la Semaine de sensibilisation aux gestes éco-responsables, organisée par l'ADEME et Latitude Étudiante. Menée dans 5 villes – Angers, Lille, Aix-en-Provence, Nancy, et Montpellier –, « l'opération avait pour objectif, en venant à la rencontre des étudiants, de les informer sur les gestes simples du quotidien et, ainsi, les amener à réduire leur empreinte carbone », précise Thérèse Giordano,

coordinatrice Enseignement initial et supérieur à l'Agence. L'animation était organisée autour de 5 ateliers participatifs : CO2 dans l'assiette, quiz éco-responsable, mobilité, logement et collecte. « Le premier atelier avait pour vocation de promouvoir la consommation de produits de saison, bio, à des prix doux, et à limiter le gaspillage », poursuit la coordinatrice. Deuxième étape, le quiz éco-responsable consistait à mesurer les connaissances quant aux émissions de CO2. Mobilité, logement et collecte : ces trois dernières animations ont permis aux étudiants de mieux s'informer sur les sites d'autopartage, de calculer les rejets de gaz à effet de serre de leur logement – et donc de réaliser des économies d'énergie – et, enfin, de les sensibiliser à la collecte sélective. ■

Info+

<http://www.eco-etudiant.fr/>



AVUF infos

✓ Séminaire

L'AVUF, l'Institut National du Développement Local, les cabinets Latitude et Sup Conseil, et la Lettre Universités et Territoires organisent le 7 octobre à Agen un séminaire destiné essentiellement aux fonctionnaires territoriaux et aux responsables des établissements d'enseignement supérieur, sur le thème des Schémas locaux d'enseignement supérieur.

Info+

Renseignements et inscriptions sur le site www.colloques-avuf.com

E-mail supconseil@yahoo.fr

✓ Colloque en préparation

Le prochain colloque de l'AVUF portera sur le thème « Quel rôle pour les villes dans la construction de l'Europe universitaire ? ». Ce colloque abordera les questions de mobilité des étudiants, des chercheurs ou des personnels et de la valorisation des échanges; il aura aussi pour objet de poser les bases d'une coopération soutenue entre quelques villes européennes volontaires pour faciliter la mobilité des jeunes issus de milieux modestes, et donc moins enclins à partir vivre une expérience hors de nos frontières.

Ce Colloque se déroulera les 1er et 2 décembre 2011 à Montpellier. Il accueillera des experts internationaux, des maires et autres élus des villes

universitaires d'Europe, des députés européens, des étudiants ayant bénéficié de la mobilité, des présidents d'Université ou Vice-présidents chargés des relations internationales. A cette occasion, la Présidente de l'AVUF Hélène Mandroux accueillera les congressistes dans la toute nouvelle Mairie de Montpellier, dans le quartier "Port Marianne".

✓ Banlieues

Le prochain numéro d'*Universités & Territoires*, sur proposition de l'AVUF, portera sur les universités installées dans les villes de banlieues. Si vous avez des témoignages ou des expériences à faire connaître et valoriser, n'hésitez pas à vous adresser à la rédaction d'*Universités & Territoires*. En outre, l'AVUF a le projet de monter un groupe spécifique pour ces villes universitaires particulières.

✓ Coordonnées

Siège de la ville présidente de l'AVUF
Mairie de Montpellier
Christophe BOUTET
1 place Francis-Ponge
34064 MONTPELLIER Cedex 2
Téléphone : 04.67.34.74.15
presidence@avuf.fr

Délégué général AVUF par intérim
François RIO
11 rue Jean Carmet
34070 MONTPELLIER
Téléphone : 06 80 24 27 14
dg@avuf.fr

Les schémas locaux (1)

Des schémas locaux d'enseignement supérieur et de recherche se multiplient, mais de quoi s'agit-il ? Ce qui est récent, en fait, c'est que, suite à l'expérimentation de Schéma régional en particulier en Rhône-Alpes, le processus a été repris par quelques régions, qu'il se reproduit actuellement, et qu'il propose une réflexion qui relie directement les politiques régionales aux politiques locales en la matière.



Analyse par Jean-Paul Domergue, Cabinet Sup'Conseil

Rendez-vous à Agen le 7 octobre !

Soyons clairs, schémas régionaux ou schémas locaux, ce ne sont ni des concepts réglementaires qui découleraient de la compétence d'État, ni réglementaires donc ni normalisés. Il s'agit d'initiatives émanant de collectivités territoriales ou locales, Régions, Villes, Intercommunalités, tendant à définir leur politique propre dans un domaine dans lequel les acteurs sont multiples, très différents, souvent même « concurrents », et sur des territoires multiformes par la diversité des dispositifs d'enseignement supérieur et de recherche : formation initiale et continue, universités, Écoles et Instituts, lycées, établissements publics et privés, recherche et transfert de technologie, vie étudiante, relations internationales, développement économique, etc.... Il n'est pas possible de citer ici la totalité des champs concernés.

DÉFINIR LA DÉMARCHÉ

Premier constat donc : les démarches seront d'autant plus diverses qu'elles auront été définies au départ sur des objectifs et des stratégies différentes, ou par des équipes de donneurs d'ordre plus ou moins investies sur ces sujets. Nous nous attacherons plus précisément aux schémas locaux.

Si l'on considère cette dénomination comme correspondant à la démarche validée par l'Association des Régions de France et la Conférence des Présidents d'Université en octobre 2009, alors il s'agit de démarche n'ayant de sens que

dans la mesure où des schémas locaux sont réalisés, voire déclinés, comme des éléments cohérents des schémas régionaux. Au cas, encore le plus fréquent, où il n'y a pas de schéma régional, nous ne sommes pas dans le concept et, que la démarche prenne ou non l'appellation de schéma local, de fait il s'agit du même type de processus qu'auparavant. La situation est la même, peut-être plus complexe cependant, si une collectivité locale souhaite définir sa politique indépendamment, ou même contre, la politique régionale.

NATURE DE LA DÉMARCHÉ

Second constat donc : il y a deux types de démarches, l'une globale sur une région, l'autre étant celle, isolée, d'un site.

Si l'on s'attache maintenant aux méthodologies mises en œuvre, et puisque nous n'avons ni modèle ni normes, seuls les processus définis par chacun, avec ou sans accompagnement extérieur, décideront des champs à étudier, des acteurs et partenaires à associer, des données à rechercher. Les principaux formats de schémas locaux sont : le caractère collectif ou non de la démarche ; la conduite de l'étude par les forces internes ou par un accompagnement externe ; le type d'objectif, définition de la politique des collectivités ou recherche de mise au point de programmes collectifs entre l'ensemble des acteurs et des forces en présence ; les champs pris en compte : formations seules, recherche et innovation, vie étudiante, lien à l'économie locale ou vision plus large. Les quelques exemples connus se situant dans des villes moyennes n'abordent évidemment pas le sujet de la même façon que les grandes villes dans lesquelles l'implantation universitaire est ancienne et stabilisée... ou presque.

Troisième constat : les études de développement

et de diversification de l'enseignement supérieur ou les schémas locaux ne concernent, pour le moment du moins et sous cette forme, que des villes moyennes et devenues sites universitaires récemment. Les processus engagés dans les grandes villes ne prennent pas cette forme jusqu'à présent.

PROCESSUS INNOVANT

Alors, quel intérêt de ce petit et très modeste exposé ? Simplement de tenter de préciser que l'appellation de « schéma local d'enseignement supérieur et de recherche » ne relève en aucun cas d'un processus normé ou labellisé, et que les donneurs d'ordre doivent, sur ce sujet en tout cas, éviter de considérer ce titre comme résumant objectifs, méthodes, et stratégies. S'il est vrai que la territorialisation de l'enseignement supérieur aux niveaux infra-nationaux progresse à grands pas, la gouvernance locale n'est guère encore organisée, surtout au plan décisionnel, malgré des avancées expérimentales comme celles tentées par la DATAR en 2009-2010 sur un échantillon de villes-moyennes-témoins.

Le sujet justifie encore bien des recherches, bien des schémas, bien des évaluations, bien des échanges de bonnes pratiques, et la progression résultant de l'accroissement d'autonomie des universités bouleverse en profondeur ces politiques en tentant de concilier de façon croissante leur vocation planétaire et leur insertion dans leur territoire géographique d'implantation.

Pour en savoir plus, rendez-vous à Agen le 7 octobre prochain !

Séminaire du 7/10/2011 à Agen

«Les schémas locaux d'enseignement supérieur et de recherche : intérêts, objectifs et méthodes»

Séminaire organisé en partenariat avec l'AVUF, INDL, Latitude, Sup'Conseil et Universités & Territoires.

Info et contact : supconseil@yahoo.fr

Inscription : www.colloques-avuf.com

Grand témoin : Roger Fougeres, professeur d'université, ancien vice-président du Conseil régional Rhône-Alpes, auteur du concept de schémas régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche

9h00 : Accueil par Jean Dionis du Sejour, député-maire d'Agen, président de la Communauté d'agglomération

9h30 : Introduction : L'enseignement supérieur, un exemple complexe de co-administration territoriale par Vincent de Briant, chercheur au Laboratoire de recherche sur la gouvernance « territoire et communication » - Université Paris-Est

9h45 – 12h15: Cadrage stratégique – Exposés et débats

Avec : Yannick Lung, président de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, Pierre BALME, Inspecteur général honoraire de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche, un représentant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche* ; un représentant de Conseil régional (Aquitaine, Limousin ou Midi-Pyrénées)* ; un président de Communauté d'agglomération *.

Animation : Jean-Paul Domergue, consultant Cabinet Sup Conseil

- Définition, historique, et cadre des études locales de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Objectifs, portée et limites d'un schéma local d'enseignement supérieur et de recherche : cadres institutionnels, sites et territoire, contexte,
- Les champs de politiques publiques concernées : formation initiale et continue, recherche et innovation, vie étudiante, infrastructures et financements
- Acteurs et partenaires publics et privés

14h – 16h30 : Echanges méthodologiques – Présentation et débats

Avec : Gilles Craspy, adjoint au maire de Tarbes ; Jean-François Pin, directeur général de l'Institut National du Développement Local ; Brigitte Poitevineau, consultante Cabinet DMS, et David-Alexandre Bonne, consultant Cabinet Strasbourg Conseil

Animation : à définir

- Conceptions et organisation de la démarche
- Moyens et durée
- Information, appropriation, et communication
- Evaluation

16h30 – 16h45 : synthèse du séminaire par François Rio, délégué général par intérim de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF)

17h : Clôture

*sous réserve ou en cours de confirmation



Les Universités de territoire, acteurs majeurs d'un développement territorial pérenne

La loi de programmation sur la recherche, en 2006, la loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (LRU), en 2007, et le passage aux Responsabilités et Compétences Élargies (RCE), à partir de 2009, ont bouleversé le paradigme universitaire, bien au-delà de ce qu'on pouvait imaginer. Parmi les universités françaises, on peut distinguer celles que nous nommerons « universités de territoire ». Souvent de créations récentes et pluridisciplinaires, ces universités sont présentes dans des villes de taille moyenne. Au niveau licence, elles offrent un service public de proximité et contribuent, de manière capitale, à la réalisation de l'objectif « 50% d'une classe d'âge titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur ». Aux niveaux M et D et par la recherche, elles contribuent à la vitalité des écosystèmes locaux de l'innovation et jouent un rôle clé dans la construction de la société de la connaissance, au sein de leur territoire. Leurs équipes de recherche ont des compétences spécifiques et reconnues. Tout en partageant des valeurs académiques exigeantes, elles contribuent au développement grâce à de très fortes proximités avec les acteurs socioéconomiques. Ces universités sont souvent pionnières dans différents processus : formations professionnalisantes adaptées aux évolutions des métiers, innovations pédagogiques, recherches partenariales...

De fait, nous mettons en œuvre un nouveau modèle d'université, ouverte sur le monde mais fortement ancrée dans le territoire et en phase avec les attentes très concrètes de tous ceux qui entreprennent. Par les valeurs qui les caractérisent, nos universités sont au cœur des enjeux sociaux, culturels et économiques. D'ailleurs, les collectivités territoriales se placent envers nos universités dans une logique d'investissement -et non plus de subventions-, preuve qu'elles les perçoivent comme de véritables acteurs du développement.

Cependant, la réussite de ces universités dépend étroitement du respect des engagements pris en marge de la LRU, notamment dans le domaine financier. Historiquement moins bien dotées que les « grandes » universités, les universités de territoire font pourtant preuve d'une remarquable efficacité, très partiellement prise en compte dans la répartition par l'État des moyens nécessaires. Le lissage des dotations calculées par le modèle de répartition des moyens SYMPA les met parfois dans des situations les contraignant paradoxalement à la décroissance, alors même que les différents indicateurs de leur performance, notamment de recherche, sont à la hausse. Pour plusieurs de ces universités, les augmentations mécaniques de la masse salariale obèrent leurs potentiels de développement, générant un sentiment de frustration qui obscurcit l'horizon. Ces effets, constatés en 2011, ont d'ailleurs été dénoncés, dès 2010, par le comité de suivi de la loi LRU.

En outre, en visant à accroître la visibilité internationale de quelques grands centres métropolitains, le programme « Investissement d'Avenir » pose la question de la place et du devenir des universités de territoire en ce qui concerne leur rôle légitime dans l'effort de recherche national. Nos équipes de recherche, fussent-elles de taille modeste, participent pourtant activement aux appels à projets en s'insérant dans de plus grands réseaux. Il est donc primordial d'écarter le spectre de leur « paupérisation » pour leur permettre de continuer à jouer pleinement leur triple rôle dans la réflexion sur la construction de la société de la connaissance, dans la réussite des parcours de nos étudiants et dans le développement et la compétitivité des entreprises.

Cette lettre appelle à faire reconnaître les modèles différenciants que nos universités de territoire mettent en œuvre. Nous en appelons à nos élus pour qu'ils les soutiennent, en faisant reconnaître leurs spécificités et leurs atouts dans le paysage universitaire français de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- Olivier SIRE, Président de l'Université de Bretagne-Sud
- Gérard BLANCHARD, Président de l'Université de La Rochelle
- Alain BRILLARD, Président de l'Université de Mulhouse
- Jacques MARIIGNAN, Président de l'Université de Nîmes
- Jean-Louis GOUT, Président de l'Université de Pau Pays de l'Adour
- Jean BENKHELIL, Président de l'Université de Perpignan Via Domitia
- Marc SAILLARD, Président de l'Université du Sud Toulon-Var
- Mohamed OURAK, Président de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
- Richard MESSINA, Président de l'Université d'Evry
- Emmanuel ETHIS, Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
- Gilbert ANGENIEUX, Président de l'Université de Savoie
- Roger DURAND, Président de l'Université du Littoral Côte d'Opale
- Camille GALAP, Président de l'Université du Havre
- Christian MORZEWSKI, Président de l'Université d'Artois

parcours

Nouveau look

L'association se dote d'un nouveau logo ainsi que d'une nouvelle version de son blog présentant ses actualités : www.afij-actualites.org. En bientôt deux décennies, l'AFIJ a constitué un réseau solide composé de 17 500 recruteurs fidélisés, 1 800 partenaires locaux et nationaux ainsi que d'une légitimité d'intervention et d'expertise au travers de ses 50 centres locaux spécialisés dans le domaine de l'insertion professionnelle des étudiants et des jeunes issus de l'enseignement supérieur. En 2010, 55 000 jeunes se sont inscrits à l'association pour bénéficier de ses services. C'est cette évolution positive que l'AFIJ souhaite représenter au travers de son nouveau logo.



Présentation par Aurélie Tricot, Directrice Déléguée de l'AFIJ

Nouveau logo de l'AFIJ



Résolument moderne et jeune, le nouveau logo de l'AFIJ résume, en quelques traits, la philosophie de son action, consistant à militer pour une réelle amélioration des conditions d'entrée dans la vie active de la jeunesse de notre pays, tant au bénéfice de chaque jeune que de la société toute entière.

Le pictogramme représente ainsi quatre personnages tout à la fois semblables et différents, et affiche leur imbrication étroite. Il évoque non seulement les liens que l'AFIJ a su tisser avec les différents acteurs de l'insertion professionnelle des étudiants et des jeunes mais représente également la mise en réseau que l'association s'efforce d'établir au quotidien entre les jeunes, et le monde des actifs par le biais de ses nombreux services de proximité et multimédia.

De plus, le lancement du nouveau logo s'accompagne d'une nouvelle version du blog

actualités de l'AFIJ qui passe, en cette rentrée universitaire, à une version plus moderne et fonctionnelle. Avec près de 200 articles postés en un an, le blog actualités de l'AFIJ délivre quotidiennement aux internautes ses analyses et son expertise sur l'actualité de l'emploi des jeunes. Avec cette nouvelle version, pour suivre au jour le jour les grandes tendances de l'insertion professionnelle des étudiants et des jeunes diplômés, les internautes pourront utiliser tout le panel des outils 2.0, ainsi qu'accéder à une bibliothèque multimédia.

En préparation d'une campagne de rentrée imminente, dynamique et pro-active, l'AFIJ renforce indéniablement sa stratégie de communication afin de mettre la question de l'insertion professionnelle des jeunes au centre des débats de cette nouvelle année universitaire, au côté de l'ensemble des acteurs de l'orientation et de l'insertion. ■

Service civique

Depuis le début septembre, 30 jeunes démarrent une mission de « volontaires pour l'emploi » dans les Relais AFIJ. Une cinquantaine d'autres recrutements devraient suivre en octobre.

L'AFIJ propose des missions de « Volontaires pour l'emploi » dans toute la France pour développer des actions en faveur de l'emploi des jeunes et de l'égalité des chances. Ces missions permettent à chaque jeune qui le souhaite de s'investir pleinement, dans le cadre du Service Civique, dans un projet d'intérêt général de solidarité en faveur de l'emploi des jeunes. La mission comprend des projets concrets successifs ou simultanés concernant :

- la lutte contre les discriminations à l'embauche et pour l'égalité des chances,
- l'information des jeunes éloignés de l'emploi,
- l'accès aux droits des jeunes (par exemple des jeunes en situation de handicap),
- la réalisation d'enquêtes sur les problématiques de la jeunesse, etc..

Par exemple, l'année universitaire passée, une volontaire en mission à Chartres a réalisé et participé à la diffusion auprès des étudiants et jeunes diplômés d'un cahier de synthèse sur l'accès aux droits, d'un référencement des formations post bac en Eure-et-Loir, d'une présentation de la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), d'un calendrier des concours de la fonction publique dans la région, etc.

L'AFIJ a déjà accueilli plus de 400 volontaires ces trois dernières années. ■

Info+
<http://www.afij.org>

Info+

<http://afij-actualites.org>

engagement

Capacité d'agir

Fin août, à Lyon, l'AFEV organisait sa huitième Université Européenne de l'Engagement autour, du thème « (Re)trouver la capacité d'agir ». Interfaces Compétences avait été sollicitée pour prendre part à l'un des « parcours » proposés aux plus de quatre cent cinquante bénévoles, volontaires et salariés de l'association présents. Le parcours portait sur la démocratisation de l'enseignement supérieur, et abordait entre autres les enjeux de l'insertion professionnelle des étudiants. Philippe Quéré vient de publier un article de compte-rendu sur <http://interfaces-compétences.fr>, que nous ne pouvons que vous inviter à lire intégralement. Morceaux et extraits choisis.



Extraits du blog d'Interfaces Compétences

Université européenne de l'engagement

L'Université est l'institution qui est au cœur de l'enjeu de massification et de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. Mais de plus, l'Université est également l'institution qui est au cœur de la diversification croissante de la division du travail dans nos sociétés. Ainsi, l'Université accueille un public nombreux et divers, et elle propose des formations elles-mêmes nombreuses et diverses (...)

Ainsi, les étudiants et jeunes diplômés de l'Université ne sont-ils pas uniquement confrontés aux difficultés « quantitatives » du marché du travail (création d'emploi, taux de chômage, etc.), mais également aux contraintes « qualitatives » de ce marché (types d'emploi, visibilité de ces emplois, évolution des métiers, etc.). (...) Comme le disait le sociologue Jean VIARD dans l'une des rencontres de l'U2E, la jeune génération actuelle est la première à devoir se projeter dans son avenir sans qu'il n'y ait plus de conception disponible de l'avenir. Les idéologies ont presque disparu, et les capacités de projection, d'anticipation de nos sociétés sur leur propre avenir sont particulièrement faibles. Alors, il est plus nécessaire que jamais d'avoir une démarche ouverte, de très forte curiosité, et donc en quelque sorte une démarche de « recherche », tout à fait en phase avec les spécificités de l'enseignement universitaire qui permet aux étudiants d'être au contact d'enseignants – chercheurs.

Sur les questions spécifiques de l'insertion professionnelle, les universités pourraient beaucoup mieux valoriser un grand nombre

d'expertises et d'enseignements qu'il serait utile de proposer de manière transversale à l'ensemble des étudiants. (...)

L'injonction qui est faite à tout étudiant de pouvoir répondre à la question « *quel sera ton devenir professionnel ?* » peut être une bonne contrainte si elle n'en vient pas à devenir l'unique préoccupation. (...) L'institution universitaire a entre ses mains de nombreuses richesses et potentiels parfois inexploités. Il en va ainsi par exemple de la « pédagogie universitaire ». Les modalités d'organisation et de réalisation des cours universitaires sont encore trop souvent mal adaptées à un développement chez les étudiants de compétences transversales telles que la gestion de projet ou le travail en équipe. Il ne s'agit à nouveau aucunement de détourner les enseignements universitaires de leurs spécificités, notamment du rapport particulier aux savoirs et connaissances qu'ils peuvent proposer, mais simplement de pointer les modalités de transmission de ces connaissances. (...)

DIFFICULTÉS

En conclusion, il nous semble que les « difficultés » rencontrées par les étudiants de l'Université et par celle-ci, en matière d'insertion professionnelle, sont d'abord le fait d'une situation tout à fait spécifique de cette institution au croisement de la massification et de la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur d'une part, et des évolutions quantitatives et qualitatives du marché du travail d'autre part. Il ne s'agit pas d'abord de lacunes des étudiants et de l'institution, et les solutions à construire ne se trouvent alors pas dans le mode de sélection, de for-

mation et d'insertion développé dans d'autres contextes d'enseignement supérieur qui ne sont pas confrontés aux mêmes défis.

Et pour reprendre l'un des thèmes abordés par l'U2E de l'AFEV cette année, à savoir l'« empowerment », il nous apparaît effectivement que cette question est centrale dans la perspective de l'insertion professionnelle des étudiants de l'Université qui bénéficient d'une moindre visibilité de leur diplôme sur le marché du travail, et auxquels il convient alors que l'institution apporte des contextes de formation académiques et de formation de soi à même de les engager dans des démarches actives de construction progressive, expérimentale, de leur projet professionnel et de sa mise en œuvre. ■

Info+

<http://interfaces-compétences.fr>

Brève

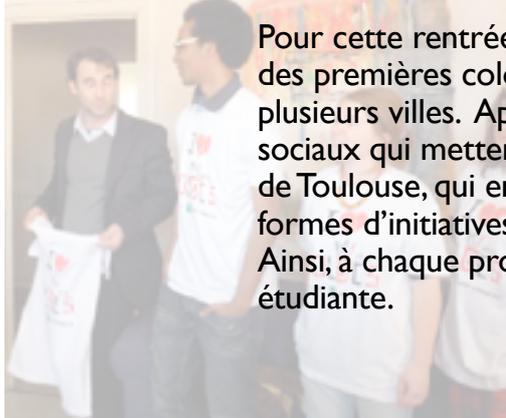
✓ **IMS-Entreprendre pour la Cité, Talents UniverCité lance un site entièrement dédié à l'emploi des étudiants de l'Université.**

A cette occasion, une page sera consacrée au moment du lancement, le 20 septembre, à la démarche de valorisation des compétences issues du bénévolat initiée par l'Afev, le Comité National Olympique et Sportif Français, la Croix Rouge Française et les Scouts et Guides de France, avec le soutien du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse. ■

Info+

<http://www.talentsunivercite.com>

Colocs à Toulouse



Pour cette rentrée universitaire 2011, nous continuons notre tour de France des premières colocations solidaires – les Kaps – mises en place par l'Afev dans plusieurs villes. Après Poitiers et Le Mans, opérations montées avec des bailleurs sociaux qui mettent à disposition des grands appartements vides, voici l'opération de Toulouse, qui entame sa deuxième année. Les Kaps s'inspirent des nouvelles formes d'initiatives citoyennes et conjuguent colocation et engagement solidaire. Ainsi, à chaque projet social développé sur un territoire correspond une colocation étudiante.



En région

Environnement immédiat

Expérimentée l'an dernier avec 4 appartements, l'opération continue cette année avec 2 appartements supplémentaires et 17 places étudiantes. Toulouse fait partie de ces villes universitaires où la pression sur le logement étudiant est forte (environ 17 000 places de logement étudiant public et privé pour environ 90 000 étudiants). Le Pres de toulouse ne s'y est d'ailleurs pas trompé, en adoptant son schéma directeur du logement étudiant et programmant la construction d'environ 2300 logements supplémentaires, mais aussi en essayant de diversifier l'offre vers la colocation étudiante.

LA MAIRIE EXPERIMENTE AVEC L'AFEV

Devant cette urgence, la mairie a décidé d'expérimenter avec l'Afev son concept de colocation solidaire, dans une démarche originale de mise à disposition des logements dont elle est propriétaire, logements de fonction vides puisque réservés aux anciens instituteurs. Un partenariat à quatre a donc été recherché pour remettre ces vieux appartements en service et assurer aux étudiants une colocation encadrée afin qu'ils puissent se consacrer entièrement à leurs projets solidaires. La mairie de Toulouse assure la remise en état, le Crous assure la gestion locative et meuble les appartements avec le nécessaire vital (électroménager, lit, armoire), la BNP Paribas assure le cautionnement et une partie de la communication, et l'AFEV sélectionne les candidats et encadre et anime les projets

sociaux. Ce partenariat a permis de proposer des colocations pour 3 personnes dans des appartements de 100m², pour des loyers individuels de 140 euros à 185 euros selon qu'ils sont ou non boursiers.

LA COLOCATION INSCRITE DANS SON TERRITOIRE

Chaque colocation a développé son projet solidaire dans son environnement immédiat, et selon l'affinité et le goût des colocataires. L'animation du foyer des jeunes travailleurs de Jolimont, avec la mise en place d'un café citoyen, l'aide à la relance du journal des jeunes, avec mise à disposition de compétences pour la maquette et une version numérique, a été le programme d'action des colocs de l'école Lapujade. Pour ceux de l'école Dauriac, située au cœur du quartier de Bagatelle, à deux pas de l'Université du Mirail, les projets étaient plus orientés vers des demandes des structures de quartiers. A la MJC Prévert, ils ont développé une action autour de la lecture pour les tous petits et de la découverte de la littérature enfantine avec l'organisation de la venue de Susan Morgenstein pour une rencontre magique. Les autres ont répondu à l'appel de l'association du jardin partagé pour créer un lieu de convivialité sur le terrain.

EQUIPER AVEC EMMAÛS

Pour cette deuxième année, c'est donc un appartement en plus et une maison dans une école qui complètent l'opération. Un partenariat national avec les communautés Emmaüs va permettre d'équiper les appartements comme une location de tourisme à des prix « étudiants ».

Si tout se passe bien, ce sont en encore quelques appartements qui rejoindront le parc, avec comme objectif à moyen terme une cinquantaine de places disponibles dans le parc des logements de la ville.

L'expérience a plu, la plupart des colocataires vont continuer cette année, toutes les places libérées ou nouvelles ont déjà trouvées preneurs, et les projets initiés l'an dernier vont se poursuivre avec la petite touche supplémentaire des nouveaux arrivant. Ceux du jardin partagé ont même déjà réservé leur lopin de terre, ils démarrent maintenant le jardin solidaire... Avis aux colocs intéressés par un peu de verdure dans leur repas. ■

Info+

<http://toulouse.afev.org/modules/news/article.php?storyid=51>

Brève

✓ A l'Université d'Evry-Val-d'Essonne, l'accompagnement des étudiants s'articule autour de deux actions :

- le « Stage de pré rentrée et d'intégration » piloté par le PIOLE (Pôle d'Information et d'Orientation des Lycéens et des Étudiants). Cette année, l'Université (services de médecine préventive, d'activités sportives et d'accueil Handicap, associations) et ses partenaires (CROUS, SMEREP, LMDE, TICE, Théâtre de l'Agora) y présenteront l'ensemble des services mis à disposition des étudiants, créant ainsi un lien avec :

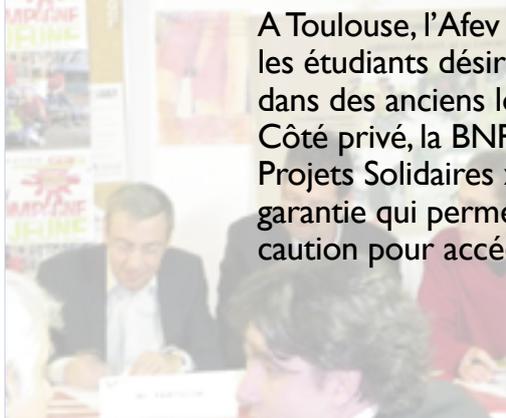
- l'« Espace rentrée étudiant », co-piloté par la DIEVU (Direction de l'ingénierie des études et de la vie universitaire) et le CROUS de Versailles. ■

Info+

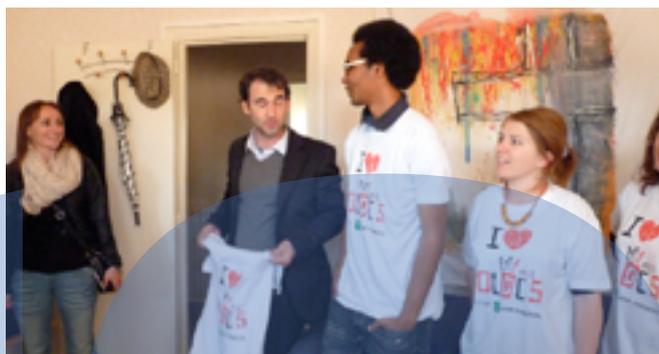
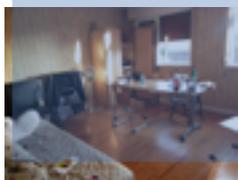
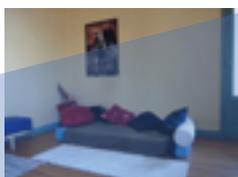
<http://www.univ-evry.fr>

Loge... m'engage

A Toulouse, l'Afev a développé un partenariat avec la Mairie et le CROUS pour que les étudiants désireux de s'investir dans la vie locale puissent vivre en colocation dans des anciens logements de fonction d'instituteurs, vacants, à loyers modestes. Côté privé, la BNP Paribas choisit de s'associer à la mise en oeuvre des « Koloc' A Projets Solidaires », en participant à hauteur de 150 000 € au travers d'un fond de garantie qui permettra aux étudiants concernés de bénéficier gratuitement d'une caution pour accéder à leur location, qu'ils soient ou non clients de BNP Paribas.



Reportage En image



Brève

✓ **Un colloque sur la coloc' !** Le 6 décembre prochain, l'Afev et la lettre *Universités et Territoires* organisent un colloque sur la colocation étudiante.

A partir de l'expérience des KAPS (colocations solidaires) menée par l'Afev depuis septembre 2009 avec le soutien du Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse, des échanges seront organisés entre les différents acteurs du logement des jeunes pour tenter de cerner les conditions de généralisation de ces nouvelles formes d'habitat.

Collectivités, bailleurs, gestionnaires, architectes et urbanistes prendront la parole pour commenter les nombreuses initiatives qui tentent de répondre à ce besoin et cette envie de plus en plus importante de cohabitation dans l'habitat chez les jeunes, et moins jeunes ...

Info+

Arthur Clouzeau
Chargé de Communication à l'Afev
arthur.clouzeau@afev.org
01 40 36 86 98 / 06 13 44 27 82

Séminaire

Vendredi 16 septembre 2011, la 8^{ème} séance des séminaires Universités et Territoires du PUCA, du LATTs et du CSO du CNRS porte sur « Logement, mobilité et modes de vie étudiants ».

9h45 : Elise Verley (chargé d'étude OVE ; maître de Conférence Université Paris 4, GEMASS) et Julie Mandelbaum (responsable UNEF Ile-de-France) « Qui sont les étudiants d'aujourd'hui ? »

10h15 : Table-ronde animée par André Bruston sur « Les politiques publiques d'échelle régionale », avec Anne-Yvonne Le Dain (Vice-Présidente de la région Languedoc-Roussillon, chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche) et Thierry Begue (Directeur du CROUS de Toulouse, région Midi-Pyrénées).

11h30: Nicolas Delesque (Afev) « L'étudiant dans la vie sociale: emploi & implication citoyenne »

13h45 : Table-ronde animée par Bertrand Vallet (Chargé de mission, PUCA) « Les connaissances en matière de résidentialité, mobilité et modes de vie étudiants » avec Aurélien Bernicchia (Université de Marne-la-Vallée) et Christophe Moreau (Sociologue, chercheur au LARES Université de Bretagne Rennes 2)

14h30 : Table-ronde animée par Bertrand Vallet (Chargé de mission, PUCA) sur « Innovation et diversification dans la conception et la construction du logement étudiant », avec Nicolas Favet (architecte, agence NFA) et Patrick Rubin (architecte, atelier CANAL)

15h45 : Table-ronde animée par Elisabeth Campagnac (Directrice de Recherche au LATTs-ParisTech) « Les services en et hors campus » Isabelle Aprile (Sodexo) Olivier Tacheau (Bibliothèques de l'Université d'Angers) ■

Info+

<http://sites.google.com/site/universitesterritoires>